



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20251006-2025_38-DE
Reçu le 09/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 38/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

L'an deux mille vingt cinq

Le 06 octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 02 octobre 2025

Secrétaire de séance : Martine CONSTANT

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Philippe BOISSON, Claudia STAUBMANN, Frédéric VARGUES, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Maxime DE FREITAS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX, Daniel MAURIE

**OBJET : Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis
pour campagne de stérilisation et d'identification**

Suite à plusieurs signalements, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de conventionner avec la Fondation 30 Millions d'Amis, comme cela a été fait en 2021, pour réaliser une campagne de stérilisation et d'identification de chats libres sauvages afin de stopper leur prolifération.

La convention serait conclue pour **10 chats** en 2025, avec une validité possible sur deux ans. La participation de la commune à hauteur de 50% serait donc de **550€**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame la Maire à signer la convention avec la Fondation de 30 Millions d'Amis, pour 10 chats et à verser une participation de 550€.
- Autorise Madame la Maire à mettre en œuvre cette campagne de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 07 octobre 2025
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

